

À Montreuil, le 26 mai 2026

Partenariat

L'Afpa et le SMV signent une convention de partenariat pour renforcer l'insertion professionnelle des jeunes

L'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) et le Service militaire volontaire (SMV) signent une convention de partenariat visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans les plus éloignés de l'emploi. À travers cet accord, l'Afpa et le SMV entendent renforcer leurs coopérations au service des jeunes volontaires accompagnés par le SMV, en facilitant leur accès à l'information sur les métiers, aux parcours de formation professionnelle.

« Cette convention traduit notre volonté de construire des passerelles concrètes entre accompagnement, formation et emploi. Avec le Service militaire volontaire, nous partageons une même conviction : chaque jeune doit pouvoir trouver sa voie, accéder à un métier choisi et bénéficier d'un accompagnement adapté à son parcours. Notre expertise de la formation professionnelle est un atout majeur pour accompagner les volontaires du SMV vers la qualification et l'emploi durable »

Michaël Ohier, directeur général de l'Afpa

« Le Service militaire volontaire accompagne des jeunes qui ont fait le choix de nous rejoindre pour reprendre confiance, construire un projet et trouver leur place dans le monde professionnel. Ce partenariat avec l'Afpa renforce notre capacité à leur proposer des parcours adaptés, au plus près des besoins des territoires et des entreprises. Il constitue une nouvelle étape pour faciliter l'accès de nos volontaires à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi. »

Général Vincent Alexandre, commandant du Service militaire volontaire

Une coopération concrète avant, pendant et après le parcours au SMV

La convention prévoit plusieurs axes de coopération entre les deux réseaux. En amont du parcours au sein du SMV, l'Afpa pourra informer les équipes du SMV sur ses offres de formation, ses dispositifs d'accompagnement et ses programmes nationaux, notamment La Promo 16-18, Délic pour l'action et Prépa Compétences.

Le SMV pourra, de son côté, faire connaître aux jeunes volontaires les formations proposées par l'Afpa et les possibilités de parcours adaptées à leur projet professionnel.

Pendant leur parcours au SMV, les jeunes volontaires pourront être sensibilisés aux métiers et aux formations accessibles sur leur territoire. Ils pourront également effectuer leur formation obligatoire à l'Afpa, sur des places déjà financées. Le SMV pourra par ailleurs être associé aux actions de promotion des métiers organisées par l'Afpa, telles que les journées portes ouvertes. Cette étape pendant la formation est vraiment le cœur du partenariat. En particulier la possibilité pour les jeunes du SMV de faire leur formation dans un centre Afpa.

Après le parcours, l'Afpa et le SMV s'attacheront à faciliter l'accès des jeunes sortants aux formations proposées par l'Agence, notamment en apprentissage.

Une ambition partagée : lever les freins et sécuriser les parcours

Ce partenariat répond à une ambition commune : permettre à des jeunes en difficulté de consolider leur projet professionnel, d'accéder à une formation qualifiante et de se rapprocher durablement de l'emploi. Il s'appuie sur la complémentarité des deux acteurs. Le SMV apporte un cadre structurant, fondé sur l'engagement volontaire, la discipline, la reprise de confiance et l'acquisition des savoir-être. L'Afpa apporte son expertise de la formation professionnelle, de l'orientation vers les métiers, de la certification et de l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi.

A propos de l'Afpa

Membre du service public de l'emploi, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), est un opérateur majeur de l'accompagnement et de la formation professionnelle en France. L'Afpa propose des solutions globales de sécurisation des trajectoires professionnelles. Avec un accueil inconditionnel de tous les publics, son maillage territorial et son programme stratégique Village des solutions, l'Afpa agit en faveur de l'inclusion et de la promotion sociale par l'emploi au cœur des territoires. CFA depuis 2019, l'Agence forme 7 000 alternants par an. Elle est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 8 500 entreprises pour construire les compétences de demain et accompagner leurs besoins RH.

En 2025, l'Afpa a formé et accompagné près de 110 000 personnes.

En savoir plus : www.afpa.fr

[Retrouvez tous nos communiqués de presse](#)

SUIVEZ-NOUS